

FORTE HAUSSE DE TEMPÉRATURE TOUCHANT LE NORD DU PAYS

C'est déjà la canicule



**Efficacité énergétique
Le CEREFÉ recommande
le recours à la climatisation
au gaz naturel** P2 et 3

RETOUR AUX NÉGOCIATIONS POUR PROLONGER LA GUERRE

Le Hamas refuse de renoncer à ses exigences, Israël tue et manœuvre

 P11

STATISTIQUES

**L'ONS désormais sous la tutelle
du ministre des Finances** P2

Agriculture

**Des quantités supplémentaires de
blé tendre pour les villes côtières** P4

STATISTIQUES

L'ONS désormais sous la tutelle du ministre des Finances

L'Office national des statistiques (ONS) a été placé sous la tutelle du ministre des Finances, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 21. Il s'agit du décret exécutif n 24-114 signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le 21 mars dernier, conférant le pouvoir de tutelle sur l'ONS au ministre des Finances qui l'exerce conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur. Ainsi, "sont abrogées toutes dispositions contraires à ce décret, notamment les dispositions du décret exécutif n 20-366 du 8 décembre 2020 conférant au ministre de la Numérisation et des Statistiques le pouvoir de tutelle sur l'ONS", selon le décret.

R.N

TOURISME

Vers l'élaboration d'une loi d'orientation des activités du secteur

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a fait état, jeudi à Alger lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, de "l'élaboration d'un nouveau cadre législatif", à savoir la loi d'orientation des activités de tourisme, pour "une meilleure organisation professionnelle des métiers et des activités de tourisme autorisées", d'autant plus qu'elle accorde l'importance à l'activation du rôle des agences de tourisme et de voyage dans la promotion et la commercialisation de la destination touristique Algérie, aussi bien à l'intérieur qu'à l'international, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et du plan d'action du Gouvernement.

Aux yeux du ministre, les agences de voyage et de tourisme sont "un acteur clé" dans le développement du tourisme interne et international. M. Didouche a souligné que les agences de voyage et de tourisme "sont considérées comme un acteur clé dans le développement du tourisme interne et international", de même qu'elles "sont des entreprises importantes dans le tissu économique national, au vu des prestations fournies aux touristes".

L'organisation de la Omra par les agences de voyage et de tourisme "est soumise à un cahier des charges élaboré par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO)", a-t-il indiqué, précisant que le processus de sélection s'est basé sur "le respect des clauses dudit cahier". Et de relever que ses services "veillent au contrôle de l'activité des agences de voyage à travers des missions de contrôle par le corps d'inspection du secteur qui effectue des missions d'inspection, ayant abouti à l'établissement de procès-verbaux constatant tout manquement ou négligence".

Concernant les dépassements relevés dans l'activité de certaines agences, le ministre a fait état de la réception de plaintes de clients qui font actuellement l'objet d'une enquête, ajoutant que certaines plaintes "sont soumises à la commission nationale d'agrément des agences de tourisme et de voyage, et dans le cas où les infractions professionnelles sont avérées, la loi s'applique à ces agences, par l'envoi d'avertissements ou par le retrait provisoire ou définitif de la licence".

Le ministre a également rappelé que la saison précédente du tourisme saharien a connu "une relance", après l'entrée en vigueur du "visa de régularisation" qui permet aux étrangers désirant effectuer un circuit touristique dans les villes du Sud, via les agences algériennes de tourisme et de voyage agréées, de bénéficier d'un visa qui est accordé à leur arrivée au niveau des aéroports algériens, au lieu des procédures du visa ordinaire. Par ailleurs, M. Didouche a indiqué que le secteur "œuvrera à la relance de plusieurs projets, à l'instar du village touristique de Timimoun et à la valorisation d'un nombre de sites archéologiques", tout en œuvrant à leur promotion en vue d'attirer les touristes nationaux et étrangers, afin que ces sites aient une contribution effective dans la relance du développement et la création des richesses et des postes d'emploi.

R.N

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le CEREFÉ recommande le recours à la climatisation au gaz naturel

L'utilisation d'une nouvelle solution innovante de climatisation, notamment dans le secteur tertiaire, a fait ses preuves en Algérie avec plus de 350 installations réussies dans divers secteurs (hôtellerie, les cliniques, les administrations, les banques, etc) et permet des économies d'énergie allant jusqu'à 90 %.

Le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREFÉ) a suggéré, dans un communiqué publié hier, l'utilisation d'une nouvelle solution innovante de climatisation utilisant le gaz naturel, permettant des économies d'énergie allant jusqu'à 90 %. Il a recommandé de mettre en place dans le cadre du Programme national de maîtrise de l'énergie, des mécanismes incitatifs appropriés pour susciter la demande et promouvoir l'utilisation de la climatisation au gaz naturel "GHP" (Gas Heat Pump) en Algérie, notamment dans le secteur tertiaire, à travers des mesures fiscales et parafiscales et un régime de subvention dédié.

L'institution explique cette initiative par l'abondance des ressources en gaz naturel, soulignant que "la climatisation au gaz naturel a déjà fait ses preuves dans notre pays avec plus de 350 installations réussies dans divers secteurs tels que l'hôtellerie, les cliniques, les administrations et les banques". "Des économies substantielles jusqu'à 90 % ont pu être atteintes sur la facture d'énergie des secteurs utilisateurs, démontrant ainsi le potentiel financier considérable de cette technologie et renforçant ainsi son attrait économique", affirme la même source. De plus, le potentiel d'économie d'énergie et l'efficacité de ces procédés a pu être confirmé à travers les visites des experts du CEREFÉ dans les lieux où les équipements de climatisation à gaz ont été installés.

En amont, la climatisation alimentée au gaz naturel présente également "un avantage majeur" en termes d'économie de gaz naturel, indique le CEREFÉ, précisant que "grâce à son efficacité énergétique accrue, elle peut permettre des économies significatives sur la consommation de gaz naturel, contribuant



ainsi à une utilisation plus efficace des ressources énergétiques du pays". En utilisant une combinaison innovante de technologies, ce type de climatisation permet de fournir chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire "de manière efficace et économique", assure le CEREFÉ. «Son fonctionnement, basé sur la récupération de chaleur à partir de sources naturelles "l'air" et son couplage avec une source d'énergie primaire, le gaz naturel, GPL ou l'hydrogène en font une solution à la fois fiable et respectueuse de l'environnement», fait-il savoir. Selon le CEREFÉ, dans l'attente du développement et la maturité technologique des systèmes de climatisation à base d'énergie renouvelable et solaire en particulier, cette

solution innovante permet non seulement de réduire la dépendance à la climatisation électrique, mais également d'atténuer les pics de demande électrique en été, contribuant ainsi à stabiliser le réseau électrique. A noter que ces recommandations font suite à une étude réalisée par le CEREFÉ sur le potentiel national en matière d'utilisation de la climatisation au gaz naturel, en s'appuyant sur une série de visites sur l'ensemble du territoire national, qui ont permis de dresser un premier bilan des installations réalisées en Algérie, et ce, dans le cadre de la démarche globale du Commissariat à l'égard de l'évaluation des projets d'efficacité énergétique réalisés en Algérie.

Synthèse : Ali.C

CÉLÉBRATIONS DE LA FÊTE DE L'AÏD EL-FITR

La Protection civile appelle à la vigilance

La Direction générale de la Protection civile a appelé, hier dans un communiqué, les citoyens à la prudence et la vigilance afin d'éviter les différents types d'accidents pouvant survenir durant la célébration de la fête de l'Aïd El-Fitr, en particulier les accidents domestiques. "En prévision de la célébration de l'Aïd El-Fitr, eu égard au nombre important de cas d'accidents enregistrés chaque année durant cette période, en particulier les accidents domestiques, les incendies et les accidents de la route, la Direction générale de la Protection civile lance une campagne de sensibilisation qui portera sur l'ensemble de ces risques", a précisé le com-

muniqué. A cet effet, les services de la Protection civile recommandent l'extrême vigilance et le strict respect des consignes préventives", car la plupart de ces accidents surviennent, a-t-on souligné, au niveau de la cuisine en raison de la disponibilité d'équipement générant des risques, tels que les appareils de cuisson, l'huile de friture, les robots mélangeurs, couteaux, produits détergents et chimiques. Il s'agit également des jouets inadaptés ou non conformes "représentant un risque certain pour les enfants en bas âges", ajoute la même source, recommandant de choisir des jouets qui "répondent aux normes de sécurité". Les parents sont appelés également à lire et suivre

les recommandations liées à l'âge, les avertissements, les consignes de sécurité et les instructions d'assemblage qui accompagnent le jouet. Concernant la sécurité routière et en raison de la forte mobilité durant cette fête de l'Aïd, la Protection civile invite les citoyens au "strict respect" du code de la route, la réduction de la vitesse et à éviter l'utilisation du téléphone portable lors de la conduite ainsi que le port du casque pour les utilisateurs des motocycles". La Protection civile met à la disposition des citoyens, son numéro de secours le 14 ou le numéro vert le 1021, pour une prise en charge "rapide".

R.N

FRAIS ET DE FINALISATION DES PROCÉDURES DU HADJ

Les délais prolongés au 15 avril

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, dans un communiqué, la prolongation, au 15 avril, des délais de paiement des frais du hadj et de finalisation des procédures administratives et sanitaires requises. "L'Office national du pèlerinage et de la Omra a décidé, en coordination avec les différents secteurs concernés par l'organisation du pèlerinage, de prolonger, au 15 avril à 20h00, les délais de paiement des frais du

hadj et de finalisation des procédures administratives et sanitaires requises, et ce, suite à la demande de plusieurs citoyens", précise le communiqué. Aussi, l'ONPO invite les futurs pèlerins à "finaliser les procédures requises avant l'expiration des nouveaux délais", précisant que les différents services concernés "restent à leur disposition ces jours-ci, y compris les vendredi et samedi". "Les livrets du hadj dont les détenteurs ne s'ac-

quittent pas des frais dans ces délais seront annulés", a prévenu l'ONPO. Dans un précédent communiqué, l'Office national du pèlerinage et de la Omra avait invité les citoyens ayant effectué le paiement des frais du pèlerinage à déposer leurs dossiers "dans les plus brefs délais" au niveau des dâiras ou des circonscriptions administratives pour finaliser les démarches du visa du hadj.

R.N

FORTE HAUSSE DE TEMPÉRATURE TOUCHANT LE NORD DU PAYS

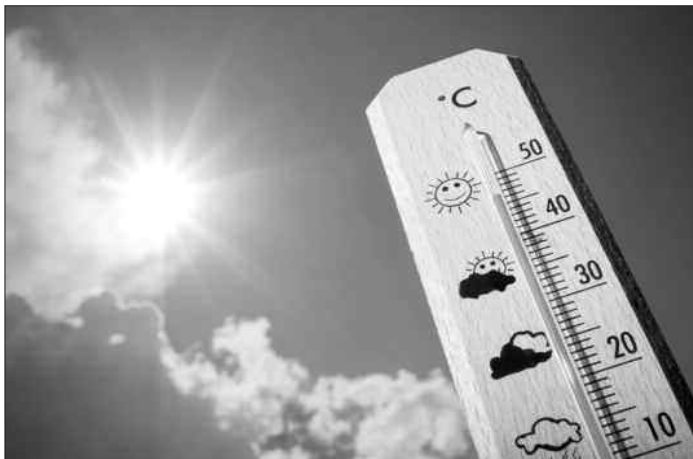
C'est déjà la canicule

Près de trois mois avant l'arrivée de l'été, et c'est déjà la canicule. Hier la température, dans la capitale et plusieurs autres régions au nord du pays, a frôlé les 40 degrés. Selon un bulletin spécial de l'office national de météo, les wilayas concernées sont : Alger, Boumerdes, Blida, Tipaza, Aïn Defla, Chélif, Ghilzane, Mostaganem, Mascara, Oran, Sidi Belabes, Aïn Temouchent et Tlemcen.

C'est la deuxième fois, en l'espace de quelques semaines, que le nord du pays connaît une telle vague. Pour beaucoup d'Algériens, cette chaleur représente un avertisseur sérieux de ce que pourrait être la saison estivale proprement dite. L'image traumatisante de l'été 2023 est toujours présente dans les esprits.

L'été 2023 s'est annoncé dès le mois où des vagues de chaleur se sont succédées avec des montées de températures culminant à plus de 50 degrés dans les villes côtières, y compris le cœur de la ville d'Alger... du jamais vu. Impossible de supporter une telle température sans climatiseur. Ainsi, tous les foyers du pays, du nord au sud, se sont vus obligés d'installer un système d'air conditionné, ce qui a fait flamber les prix des climatiseurs et des ventilateurs. La capacité nationale de production de l'électricité a, de son côté, souffert d'une surconsommation obligeant la société nationale (Sonelgaz) à procéder à des délestages. L'impact d'une telle situation a été catastrophique. En plus de plusieurs décès à cause de la chaleur, des milliers d'hectares de couvert végétal parti en fumée, le secteur de l'agriculture a largement pâti. Les averses du mois de juin n'avaient fait que compromettre la quasi-totalité des fruits de l'été.

Le gouvernement avait décidé d'indemniser des milliers d'agriculteurs ruinés par un déséquilibre climatique inattendu. Selon les spécialistes, l'Afrique du nord, où se situe l'Algérie, se trouve être parmi les régions du monde qui subit en plein fouet les aléas du



changement climatique. Ce qui est visible depuis des années est le manque de pluviométrie. La sécheresse n'est plus une vue de l'esprit. Dans certaines régions des hauts plateaux où la neige a complètement disparu. Selon certaines sources (rapport publié dans la revue scientifique Reviews of Geophysics), les baisses des précipitations pourraient atteindre jusqu'à 40% dans certaines régions de l'Afrique du nord.

Cette tendance à la rareté de l'eau se confirme d'année en année, obligeant les habitants de ces régions à se logner vers les villes. Pour les autorités, il s'agit d'un casse encore plus grave. Les scénarii imaginés par les météorologues invitent les gouvernants à penser l'agriculture, l'énergie, l'eau, l'habitat d'une toute autre manière. Une manière qui nécessite une ingénierie à inventer.

Sid Ali

BRAHIM MERAD (MINISTRE DE L'INTÉRIEUR)

Les projets de réhabilitation de la capitale avancent bien

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, hier à Alger, que les projets de réhabilitation de la capitale, notamment de sa façade maritime, avançaient bien.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, accompagné du wali Mohamed Abdennour Rabehi et de la présidente de l'APW Nadjiba Djilali, M. Merad a précisé que "plusieurs espaces ont été réhabilités pour que la capitale retrouve ses atouts, notamment sa façade maritime, et ce, au titre du plan bleu des services de la wilaya".

En marge de sa visite d'inspection des travaux d'aménagement de la façade maritime au niveau de la partie ouest du port d'Alger (la pêcherie), le ministre de l'Intérieur a souligné

que la réhabilitation de la façade maritime était un "projet ambitieux prévoyant, entre autres, l'aménagement des voûtes reliant la Casbah à la Place des Martyrs sur le front de mer".

"Ces projets visent à permettre à la capitale de renouer avec sa dimension civilisationnelle, que le colonisateur français a tenté d'effacer en séparant la Casbah de la mer", a-t-il expliqué, ajoutant que "les travaux conçus et réalisés par des Algériens pour y remédier feront de la capitale l'une des plus belles villes en Méditerranée".

Au niveau du Centre de commandement et de contrôle de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), dans la circonscription administrative de Sidi M'Hamed, le ministre a écouté un exposé sur "le plan de désengorge-

ment du trafic routier dans la capitale grâce au système de gestion intelligente des feux tricolores et au système de vidéosurveillance". La phase pilote de l'utilisation du système de gestion intelligente des feux tricolores au niveau de 22 points a "prouvé son efficacité", d'après l'exposé, qui a fait état d'un projet d'"extension du système de vidéosurveillance avec 5.592 caméras de surveillance, en plus des 1.837 déjà opérationnelles, pour assurer une couverture complète de la capitale". M. Merad a fait remarquer que le recours à ces systèmes avait "permis de fluidifier le trafic routier dans la capitale", appelant à "tout mettre en œuvre pour accélérer la cadence de réalisation de ces projets et les étendre aux grandes wilayas".

APS

APPROVISIONNEMENT DU GRAND SUD DE PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Nouveau dispositif de compensation des frais de transport

Un nouveau dispositif de compensation des frais de transport induits par

l'approvisionnement en produits de large consommation des wilayas du Sud a été instauré en vertu d'un décret exécutif publié dans le Journal officiel (JO) n°23.

En vertu de ce décret exécutif n°24-115, signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 31 mars 2024, il est procédé au remboursement des frais de transport des produits au profit des opérateurs économiques qui exercent l'activité d'approvisionnement, qui doivent assurer uniquement l'approvisionnement des wilayas où ils sont établis.

Ces dispositions concernent les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Bechar, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, El Bayadh, Naâma, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Tougourt, Djanel, El Meghaïer, et El Menaïa.

Les produits de large consommation soumis au présent dispositif, sont issus des unités de production, des marchés de gros et des abattoirs agréés et implantés dans les wilayas du Sud concernées ou des wilayas proches, dont la liste est fixée par décision du ministre chargé du commerce en coordination avec le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire.

Le fret et la facturation doivent être effectués dans la même wilaya, tel qu'exigé, également, par le décret. Il est spécifié, également, dans le texte réglementaire que le remboursement des frais de transport est établi sur la base du programme annuel de transport des produits, au titre de l'approvisionnement des wilayas, élaboré par le directeur du commerce de la wilaya et approuvé par le wali territorialement compétent, ainsi que sur la base des besoins annuels de financement évalués par le directeur du commerce de wilaya, conformément aux quotas annuels des produits de large consommation pour chaque commune relevant des wilayas concernées.

Les quotas annuels des produits de large consommation, sont déterminés sur la base de la densité de la population et les besoins des habitants de chaque commune relevant de la wilaya concernée par ce dispositif.

Afin de bénéficier du remboursement, les opérateurs économiques doivent présenter des formulaires de demandes de remboursement renseignés et signés par les opérateurs économiques concernés, et visés par le directeur du commerce de wilaya, ainsi que les factures des produits transportés et du procès-verbal de constat de réception des produits.

Les demandes de remboursement sont établies sur la base d'un barème fixé par arrêté conjoint des ministres chargés du commerce, des transports et des finances, selon le même décret. D'autre part, une plate-forme numérique est créée au niveau du ministère du commerce et de la promotion des exportations et reliée aux directions du commerce de wilayas. Elle est dédiée à la numérisation de toutes les procédures relatives aux opérations de remboursement des frais de transport, à partir du dépôt des dossiers par les opérateurs économiques jusqu'au constat des marchandises et remboursement des frais de transport.

Synthèse : R.N

PROGRAMMES TÉLÉVISÉS PENDANT LE RAMADHAN

Laagab : Le contenu adapté aux spécificités de ce mois sacré

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a affirmé, jeudi, que le contenu des programmes des chaînes de télévision pendant le Ramadhan a été adapté aux spécificités du mois sacré.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à nombre de membres du gouvernement, le ministre a indiqué que le ministère de la Communication, de concert avec l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, a réagi "en temps opportun et de manière sérieuse" pour veiller à la régulation et à l'adaptation "du contenu télévisuel aux spécificités du mois sacré du Ramadhan". Il a rappelé la réunion qu'il avait tenu le 27 janvier dernier avec les directeurs des chaînes de télévision et de radio, au cours de laquelle plusieurs directives ont été données notamment pour éviter la violence verbale et physique et respecter les spécificités du

mois sacré du Ramadhan. "Suite au non-respect des directives, une autre réunion avait été organisée le 14 mars dernier, lors de laquelle des directives avaient été données aux producteurs privés", a-t-il ajouté.

Après avoir salué l'adhésion des chaînes de télévision aux directives et leur respect du cahier des charges concernant la durée des spots publicitaires, le ministre a fait état d'une baisse des scènes de violence dans les programmes télévisés par rapport aux années précédentes.

Pour M. Laagab, le ministère ne joue pas le rôle de censeur, mais œuvre à encourager la production nationale, surtout avec le "coût élevé des productions importées". Répondant à une autre question sur les stations régionales de l'Établissement public de télévision (EPTV), le ministre a indiqué que les quatre stations d'Ouargla, Béchar, Constantine et Oran "contribuent à hauteur de 20 % au contenu de la grille de programme

de la télévision algérienne".

Concernant le recrutement par le secteur de la communication de la catégorie des personnes à besoins spécifiques, M. Laagab a rappelé "l'attention particulière portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à cette frange", indiquant que la radio algérienne "a recruté 16 travailleurs parmi les personnes à besoins spécifiques, en plus de 18 travailleurs parmi les journalistes et techniciens à l'EPTV" et ceux qui ont été recrutés dans des établissements relevant du ministère de la Communication.

Cette préoccupation est plus "humaine que professionnelle", a-t-il estimé, affirmant que le recrutement dans les établissements du secteur de la Communication au profit des personnes à besoins spécifiques "reste ouvert à toute personne titulaire d'un diplôme".

R.N

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES (CNR)

Une plateforme numérique pour vérifier l'authenticité des documents délivrés

La Caisse nationale des retraites (CNR) a mis en place une plateforme numérique permettant de vérifier l'authenticité des documents délivrés (comme l'attestation de revenus) par les plateformes numériques de la Caisse telles que "l'espace retraité" et la plateforme mobile "Takaoudi", a indiqué, vendredi, la CNR dans un communiqué.

Cette plateforme est accessible à travers l'espace des services numériques du site web de la Caisse : www.cnr.dz ou sur le lien de la plateforme de vérification des documents : <https://retraite.cnr.dz/#valide>, a précisé la même source. "Cette plateforme garantit à toutes les administrations et institutions l'authenticité des documents délivrés et comporte plusieurs modes de sécurisation en plus d'un code QR placé en bas du document", note le communiqué.

Afin de faciliter l'utilisation de cette plateforme, la CNR met à disposition un tutoriel vidéo sur les étapes nécessaires à la vérification de l'authenticité de l'attestation, sur lien suivant : <https://youtu.be/yB-zAuuhdXho>. Cette procédure permettra aux personnes concernées d'éviter les déplacements aux agences locales pour l'obtenir, selon la même source.

R.E

FMI

La directrice générale Kristalina Georgieva seule candidate à sa succession

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, est la seule candidate proposée par les Etats membres pour sa succession, a annoncé jeudi le conseil d'administration de l'institution basée à Washington dans un communiqué. "Le conseil d'administration va poursuivre le processus de désignation, avec un entretien de la candidate, Mme Georgieva, par les membres du conseil.

L'objectif est de finaliser le processus le plus tôt possible, d'ici à la fin avril", a précisé le communiqué. La patronne du Fonds avait déclaré à des médias mi-mars, se "rendre disponible" pour continuer à diriger l'institution, après avoir notamment reçu quelques jours plus tôt le soutien des ministres des Finances de l'Union européenne (UE). "Si j'ai le plaisir de recevoir la confiance de nos membres, je suis prête à y répondre", avait alors déclaré Mme Georgieva, dont le présent mandat doit s'achever le 30 septembre.

R.E

AGRICULTURE

Des quantités supplémentaires de blé tendre pour les villes côtières

Ce programme vise à approvisionner les minoteries locales en quantités supplémentaires de la matière première pour la production du pain pour éviter une pénurie pendant cette période qui connaît une forte affluence de touristes.



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, la mise en place d'un programme spécial pour les villes côtières pendant la prochaine saison estivale, lequel vise à approvisionner les minoteries locales en quantités supplémentaires de la matière première pour la production du pain pour éviter une pénurie pendant cette période qui connaît une forte affluence de touristes. Il a fait part de la volonté du secteur d'allouer un quota exceptionnel de blé tendre pendant la prochaine saison estivale au profit des wilayas côtières pour répondre à la demande des touristes et éviter la pénurie en cette denrée de large consommation.

En ce qui concerne la distribution des matières premières (farine) aux artisans boulangers et pâtisseries, M. Cherfa a indiqué que cette procédure est régie par un décret exécutif fixant les prix de la farine et du pain aux différents stades de distribution. Pour ce qui est de la régulation et du contrôle des produits de large consommation,

notamment le pain, le ministre a affirmé que l'Etat, à travers l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC), ravitaillera les minoteries produisant de la farine et de la semoule en blé dur et tendre via les coopératives agricoles de céréales et de légumineuses relevant de l'OaIC pour permettre aux artisans boulangers d'exercer leurs activités.

A cet effet, il a rappelé l'approvisionnement, l'année dernière, de 165 unités de production de farine, dont 138 privées, ajoutant que ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé dur estimée à 29 millions de quintaux en 2023 et à plus de 9 millions de quintaux au cours du premier trimestre de 2024. Par ailleurs, un total de 432 unités de production de farine ont été approvisionnées, dont 403 privées. Ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé tendre.

Pour ce qui est de l'éradication du phénomène de clôture en plastique des exploitations agricoles, le ministre a indiqué que l'ensemble des investisseurs agricoles ont été informés de l'interdiction de toute clôture de leurs exploitations agricoles par des

moyens non conformes aux normes prévues par la loi ou sans l'obtention préalable d'une autorisation de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

L'ONTA engage des procédures juridiques contre tout investisseur qui ne respecte pas les conditions en vigueur, ce qui peut entraîner la résiliation de l'acte de concession, a-t-il averti.

Concernant les mesures prises par le secteur de l'agriculture pour l'approvisionnement des régions frontalières en orge et fourrage, le ministre a affirmé que le recensement général de la ressource animale effectué l'année dernière avait permis d'enregistrer l'ensemble des éleveurs et des nomades à travers le territoire national sur la plateforme numérique dédiée à cet effet. Et d'ajouter que l'opération de vente de l'orge subventionnée pour l'année 2023 avait été lancée dans les points de vente de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC). Selon lui, l'opération a permis, du 16 février 2023 au 27 février 2024, la distribution de plus de 335.000 quintaux d'orge au profit de 29.036 éleveurs de 12 wilayas.

Synthèse : S. Aït Kaci

FNPOS

30 milliards DA d'aides à l'habitat rural

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a indiqué, jeudi à Sétif, qu'une aide non remboursable à l'habitat rural sera accordée par le Fonds national de Péréquation des Œuvres Sociales (FNPOS) aux bénéficiaires de cette formule (travailleurs ou retraités). Les préparatifs sont en cours en vue du début du versement de cette aide à partir du 25 avril prochain, dans le cadre d'un calendrier précis, au moyen d'une enveloppe financière de 30 milliards de dinars destinée à quelque 60.000 bénéficiaires au niveau national, a ajouté M. Bentaleb dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Sétif.

Le montant de l'aide FNPOS est plafonné à 500 000 DA. Selon le directeur général du FNPOS, 75 000 aides seront consacrées en 2024 à toutes les formules de logements. L'opération de dépôt des demandes d'aides financières allouées par le Fonds national de péréquation des œuvres so-

ciales (FNPOS) au titre du programme de l'habitat rural a été ouverte le 2 janvier dernier.

Au cours de cette visite qui lui a permis d'inspecter un certain nombre de structures relevant de son secteur, le ministre a indiqué, d'autre part, qu'une augmentation de l'ordre de 35 % du nombre d'offres d'emploi a été enregistrée au cours du premier trimestre de l'année 2024 par rapport à la même période de l'année dernière. Il a également noté que ces "indicateurs positifs" s'ajoutent à une augmentation des ressources de la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) estimée, à l'échelle nationale, à 14,10 % par rapport au premier trimestre de l'année dernière, ce qui reflète, selon le ministre, la dynamique économique de l'Algérie qui assure, en outre, la protection sociale des travailleurs. M. Bentaleb a ajouté que les principaux objectifs de son département ministériel, en tant que secteur

chargé de l'emploi "consistent à concrétiser la protection sociale des citoyens, de rechercher les moyens d'équilibrer les caisses de sécurité sociale, d'élargir la base des assurés et de simplifier les procédures de médiation dans le monde du travail pour absorber le chômage et autres". Dans un autre contexte, le ministre a souligné que la numérisation représente "une volonté politique" et "garantit l'efficacité, la transparence et la bonne gouvernance". Il a ajouté, à ce propos, que le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale dispose de 127 services numérisés, 67 systèmes d'information, 24 bases de données entre la sécurité sociale et le reste des secteurs et 23 autres bases de données au sein du secteur des assurances sociales.

Le ministre a également indiqué, dans ce même contexte, que le système de sécurité sociale en Algérie est un "système intégré et complet" dès lors qu'il couvre neuf

risques, "en plus du risque résultant des perturbations climatiques qui n'est pas couvert par tous les pays, d'où la nécessaire valorisation des efforts consentis sur le terrain, d'autant, a-t-il dit, que la sécurité, la stabilité et le dynamisme économique d'un pays se mesurent à l'aune de l'équilibre des caisses de sécurité sociale". Il a, aussi, appelé à "la nécessité de coordonner les efforts de tous les acteurs, de réfléchir au renforcement de la protection sociale en Algérie, d'œuvrer sans relâche à la relance du développement économique, d'aider vers les petites entreprises émergentes génératrices de richesse, et de pousser les jeunes à se rallier à cette tendance".

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avait auparavant présidé la cérémonie d'inauguration du siège de l'agence régionale du FNPOS et inspecté les agences de wilaya de la CNAS, au chef-lieu de wilaya.

R.E



MOSTAGANEM

Reprise des activités de la pêche au petit port de Sidi Lakhdar



Les activités de pêche au niveau du Petit port dans la commune de Sidi Lakhdar, à l'Est de la wilaya de Mostaganem, ont repris après avoir résolu le problème de l'ensablement, a-t-on appris, jeudi, de la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

Le directeur du secteur de la wilaya, Hafid Zenasni a indiqué dans une déclaration à l'APS, que les professionnels du Petit port de Sidi Lakhdar ont repris l'activité de pêche au niveau de cette installation portuaire qui connaît depuis des semaines une vaste opération de dragage pour enlever le sable qui empêchait les navires de faire des rotations en mer, sachant que ces travaux se poursuivent.

Selon le même responsable, 18 sardiniers ont débarqué, jeudi, une première quantité de poissons pêchée au large des côtes --après une absence ayant duré plusieurs années --et dont le volume a atteint globalement près de 20 tonnes de diverses espèces de poissons.

Les travaux de dragage ont débuté le 8 mars dernier, après que les services de la wilaya de Mostaganem, aient recourus à une solution d'urgence qui consistait à faire appel à une entreprise publique pour entamer immédiatement les travaux afin d'alléger les souffrances des pêcheurs et des professionnels du problème de l'ensablement à l'entrée du port. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh a reçu, à maintes reprises au cours des deux derniers mois, des représentants des profes-

sionnels de la pêche et des armateurs qui exercent dans le même port pour examiner ce problème de même que d'autres doléances. Les services de la wilaya de Mostaganem avaient préalablement alloué un montant de 400 millions DA pour prendre en charge ce problème de façon définitive et en plus des autres préoccupations soulevées par les professionnels qu'elles soient liées à l'aménagement interne du port, de son équipement et de l'éclairage public ou encore celles liées en général à l'amélioration de l'environnement de l'activité de pêche.

Aujourd'hui, environ 35 bateaux totalisant 500 professionnels font partie d'une flotte de 106 unités de pêche entre chalutiers, sardi- niers et petits métiers, a-t-on fait savoir.

BATNA concours de mémorisation du Saint Coran

Les lauréats chez les malvoyants honorés Les trois premiers lauréats de la première édition du concours de mémorisation du Saint Coran chez les malvoyants ont été honorés lors d'une cérémonie organisée jeudi à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa de Batna par le bureau de wilaya de l'association nationale "canne blanche" des malvoyants.

Toute l'attention de l'assistance nombreuse présente s'est focalisée sur la plus jeune des participantes sacrées, Souha Kheillif, âgée de 10 ans, et Ahmed Aksa de Tigharghat âgé de 73 ans le plus vieux des lauréats de ce concours organisé à l'école coranique 1er novembre de Batna le 30 mars passé.

Quinze des 31 participants au concours tenu dans cinq épreuves (l'intégralité du Coran, la moitié, le quart, 4 Ahzab et 2 Ahzab) ont été primés. L'objectif de l'initiative est de mettre en exergue les potentialités de cette catégorie, de distinguer ceux qui mémorisent le Saint Coran et susciter davantage d'intérêt pour cette catégorie, a indiqué Lamine Chebah, président du bureau de wilaya de l'association nationale "canne blanche" des malvoyants.

Le concours est aussi une incitation des malvoyants grands et petits à accorder une grande importance pour le Coran, sa mémorisation et son étude, a-t-il ajouté. L'initiative d'une journée a attiré des participants de tous les âges des différentes communes de la wilaya et les efforts seront déployés pour donner aux prochaines éditions une dimension nationale, a indiqué de son côté, Ghalia Moukhenache, membre du jury et de l'association.

TIN ZAOUATINE (IN GUEZZAM)

10 milliards de DA au projet de raccordement au réseau d'AEP

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de raccordement de la commune de Tin Zaouatine (w. In Guezzam) au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a bénéficié, après son étude, d'une enveloppe financière de 10 milliards de DA au titre de la loi de finances 2024.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), sous la présidence de M. Ahcene Hani, vice-président de l'APN, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a déclaré, en réponse à une question du député Abdallah Khenissi (El Fadjr El Djaid), sur "le transfert de l'eau potable vers la commune de Tin Zaouatine à partir des nappes d'eaux souterraines de Tagraout dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar sur une distance de 264 km", que ce projet "a été étudié et a bénéficié d'un montant de 10 milliards de DA, en sus de la finalisation des procédures administratives et juridiques nécessaires à sa réalisation, en attendant la levée de certaines réserves dans les jours à venir". A une question du député Omar Maamar (MSP) concernant "les plans du ministère pour faire face à l'éventuelle sécheresse du barrage de Sidi Yakoub dans la wilaya de Chlef, en raison de la faible pluviométrie, vu son importance dans l'approvisionnement en eau, notamment pour l'irrigation", M. Derbal a indiqué que ce barrage, d'une capacité de 224 millions de mètres cubes a connu une baisse du niveau d'eau, avec un taux de remplissage estimé actuellement à 23%. Face à cette situation et en réponse aux demandes des agriculteurs, le ministère de l'Hydraulique avait élaboré une instruction conjointe avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour faciliter les procédures d'octroi des permis de forage de puits, la wilaya ayant bénéficié de plus de 530 permis de forage entre 2020 et 2024, a-t-il fait savoir. Pour assurer d'autres sources d'eau à l'agriculture, le ministre a souligné que son secteur avait mis en place un plan basé sur la réhabilitation et l'extension des systèmes d'assainissement et la réalisation de nouveaux systèmes recourant aux dernières techniques utilisées en matière d'épuration.

Dans ce contexte, la wilaya a bénéficié d'une opération d'un montant de 2 milliards de DA pour l'étude et la réalisation du système d'épuration tertiaire au niveau de la station d'épuration de Chlef, outre le développement des capacités de collecte des eaux usées et des installations de transfert des eaux usées épurées de la station d'épuration vers le grand périmètre d'irrigation du Moyen Chellif.

TIPASA

Lancement d'une caravane de solidarité au profit de familles nécessiteuses

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, accompagnée du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, ont procédé, jeudi, au lancement d'une caravane de solidarité au profit de familles nécessiteuses dans la wilaya de Tipasa, dans le cadre des opérations de solidarité organisées durant le mois de ramadhan.

Les deux ministres, en visite de travail dans la wilaya de Tipasa, en compagnie du wali Aboubakr Seddik Boucetta, ont donné le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit de 1.033 familles nécessiteuses relevant de 10 communes de la partie Est de la wilaya, "au titre du parachèvement de différentes opérations de solidarité initiées par les autorités locales à la veille du mois de ramadhan", a indiqué Mme Krikou.

"Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une série de visites de terrain visant à nous enquêter du déroulement des différentes opérations de solidarité, initiées durant ce mois sacré, dont notamment les préparatifs des opérations de circonscription et les initiatives d'acquisition des vêtements de l'Aïd", a ajouté la ministre, louant le versement, au niveau de la wilaya de Tipasa "de la prime de solidarité au profit de plus de 34.000 familles, avant l'entame du mois de ramadhan".



La délégation ministérielle a effectué une visite au port de Tipasa. Sur place elle s'est entretenue avec Mme Karima, l'unique femme professionnelle de la pêche, à Tipasa, dans un monde exclusivement masculin nécessitant force physique, patience et obstination. La ministre a salué le courage de cette

femme, qui a décidé de prendre la mer pour pêcher après le décès de son mari qui était également marin.

A son tour, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a souligné l'impératif d'encourager l'intégration de l'élément féminin dans le monde de la mer et de la pêche", notant que l'Ecole de formation technique en pêche et aquaculture de Cherchell assure 13 spécialités de nature à être intégrées par des femmes, dont la confection de filets de pêche. L'opportunité a donné lieu à la remise de contrats d'affectation de locaux à un

nombre de femmes spécialisées dans la confection de filets de pêche au port de pêche de Cherchell.

Les deux ministres se sont également rendus à l'Ecole de formation technique en pêche et aquaculture de Cherchell, où ils se sont enquis de la nomenclature de formation de l'établissement et son adaptation aux exigences du marché du travail maritime.

L'Ecole a abrité, à l'occasion, une exposition sur les activités des femmes actives dans la confection des filets de pêche, outre des produits de la mer.

SKIKDA (PÊCHE)

40 candidats participent à l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle

Quarante candidats de la wilaya de Skikda ont passé jeudi l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle des marins-pêcheurs organisé au port de Stora. L'organisation de cet examen s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques visant la régularisation de la situation des professionnels opérant à bord des navires de pêche, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Naïm Belaakri.

Cet examen intervient en application de l'arrêté interministériel du 10 octobre 2023, fixant les modalités et les conditions de validation des acquis de l'expérience professionnelle des gens de mer en activité pour l'obtention de certificats d'aptitude pour la

conduite des navires de pêche et de leurs machines, a ajouté M. Belaakri.

Assuré par une commission présidée par le directeur de l'Institut de technologie de la pêche et de l'aquaculture de Collo et composée d'enseignants spécialisés et de deux pêcheurs expérimentés, ce test oral d'évaluation des candidats sera sanctionné par la délivrance de certificats de validation des acquis de l'expérience professionnelle des gens de la mer en activité, selon la même source.

Le même responsable a ajouté que l'examen concerne les cinq spécialités de matelot qualifié à bord des navires de pêche d'une longueur égale ou supérieure à 24 mètres, de matelot qualifié à bord des navires de pêche d'une longueur inférieure à 24 mètres, de capacité à la pêche à bord des navires armés

à la navigation à la pêche côtière, de motoriste des navires de pêche dont la puissance principale est inférieure à 150 kilowatts et d'électromécanicien des navires de pêche dont la puissance principale est inférieure à 400 kilowatts. Au total, 250 dossiers de candidats souhaitant passer cet examen ont été réceptionnés, selon le même responsable qui a indiqué que les candidats restants seront examinés lors d'autres sessions similaires à organiser à travers les autres ports de Skikda.

Cet examen a été précédé d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de la valorisation des compétences et des années d'expérience des gens de la mer par l'obtention de certificats leur permettant de progresser dans leurs carrières, a-t-on indiqué.

PORTUGAIS PAULO FONSECA (ENTRAÎNEUR DE LILLE OSC)

"Bentaleb est précieux pour notre système"

L'entraîneur de Lille OSC (Ligue 1 française de football), le Portugais Paulo Fonseca, n'a pas tari d'éloges sur le milieu international algérien Nabil Bentaleb, estimant qu'il s'agissait d'un joueur "important pour le système de jeu du club." " Il est doué techniquement, audacieux, il a des passes, longues et courtes, très précises, il crée des espaces pour les attaquants, il est précieux pour notre système", a indiqué le coach lillois au cours d'une conférence de presse tenue jeudi. Le coach des "Dogues" s'exprimait à la veille de la réception de l'Olympique Marseille vendredi soir (20h00), en ouverture de la 28e journée du championnat.

Bentaleb (29 ans) s'est engagé avec Lille OSC en août 2023 pour un contrat de trois saisons en provenance d'Angers SCO (Ligue 2/ France). "Je me sens très bien, le LOSC produit un beau football. Il y a toujours la possibilité d'apprendre, je veux encore m'améliorer. Paulo Fonseca est un coach qui en demande toujours plus, il est exigeant envers lui-même et envers nous", a affirmé de son côté Bentaleb, également présent lors de ce rendez-vous médiatique. Concernant la possible présence de l'autre international algérien de LOSC, Adam Ounas dans le groupe lillois pour le match face à l'OM, Fonseca a déclaré : "Il a pris part à l'entraînement avec l'équipe, il reste dans la liste et est prêt pour le match de demain."

L'ancien joueur de Newcastle (Angleterre) s'est exprimé sur l'arrivée du nouveau sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petkovic : " J'ai eu le temps d'échanger avec le nouveau sélectionneur, on a appris ses principes de jeu".

Au terme de la 27e journée, la formation lilloise occupe la 4e place au classement avec 46 points, à trois unités de retard sur la troisième position, qualificative à la Ligue des champions.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT DE FRANCE/L1

Sans forcer, Lille enfonce Marseille (3-1)

Au terme d'un match qui a mis du temps à se débloquer, Lille a entretenu sa belle dynamique en battant à domicile Marseille (3-1) vendredi en ouverture de la 28e journée de Ligue 1, plongeant le club phocéen dans le marasme. La logique des formes actuelles des deux clubs a été respectée au Stade Pierre-Mauroy, celle du classement confirmée. Le LOSC a enchaîné un cinquième match sans défaite pour reprendre provisoirement la troisième place (49 points), tandis que l'OM a été battu pour la troisième fois consécutive en championnat, où il pourrait descendre du septième rang (39 points) à l'issue de la 28e journée.

Surtout, le club nordiste écarte un concurrent aux places européennes, une semaine après avoir déjà repoussé son rival honni Lens. Match après match, les Dogues se rapprochent de la prestigieuse et lucrative Ligue des champions. Dans un stade presque comble (47.000 spectateurs) et sous un temps pour une fois doux, les acteurs de ce match ont d'abord proposé un spectacle ennuyeux. La première période a été décevante entre Lille qui a eu la maîtrise du ballon (57,7%) mais a manqué d'idées et Marseille qui s'est surtout évertué à défendre.

C'est justement dans ce domaine que les Olympiens ont failli par la suite en encaissant un but devenu d'un rien, d'une passe en retrait pas suffisamment appuyée de Luis Henrique, déjà auteur d'une frappe beaucoup trop molle en première période, vers son capitaine Samuel Gigot. Jonathan



David a récupéré le ballon puis a piégé le capitaine marseillais pour obtenir un pénalty qu'il a transformé avec assurance (52e), inscrivant son seizième but en championnat. De retour en forme ces dernières semaines, Gigot s'est fait avoir une deuxième fois, cette fois par Rémy Cabella, auteur d'une superbe frappe enroulée pour doubler le score (71e). Paulo Fonseca a alors explosé de joie, fait inhabituel, sans doute conscient de l'importance de ce deuxième but dans un match incertain. Le Portugais a proba-

blement moins apprécié le cadeau offert par sa défense, qui a permis à l'OM de réduire le score (81e). Mais l'entraîneur de 51 ans a été inspiré en faisant entrer en jeu Gabriel Gudmundsson, qui a porté quelques minutes plus tard l'estocade finale (84e), profitant d'un marquage inexistant. Privée de Chancel Mbemba et Jonathan Clauss, la défense marseillaise s'étiolait de semaines en semaines: elle a encaissé dix buts lors des quatre dernières rencontres.

R.S

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS (QUARTS DE FINALE)

Cinq joueurs Bayern Munich incertains contre Arsenal

L'entraîneur du Bayern Munich, Thomas Tuchel, a indiqué vendredi que le gardien Manuel Neuer, les attaquants Leroy Sané et Kingsley Coman, le milieu Aleksandar Pavlovic et le latéral Noussair Mazraoui étaient incertains pour le quart de finale aller de Ligue des champions mardi à Arsenal. "Le problème est qu'aucun de ces cinq joueurs n'a été mis au repos", a déclaré Tuchel aux journalistes. "Ils ne sont pas dans

le groupe (pour le match de samedi en championnat à Heidenheim) parce qu'ils ne peuvent pas jouer et c'est pourquoi ils sont de gros points d'interrogation pour mardi", a expliqué l'ancien coach du PSG et de Chelsea "Nous avons encore un objectif, celui de nous rendre à Wembley", a déclaré Tuchel en référence au lieu de la finale de la Ligue des champions cette saison, alors que le Bayern, qui reste sur onze titres de cham-

pion, a fait une croix sur la Bundesliga, dominée par le Bayer Leverkusen. Le Bayern ayant déjà été éliminé de la Coupe d'Allemagne par le club de troisième division de Sarrebruck, la Ligue des champions constitue sans doute sa dernière chance de remporter un trophée. "Nous sommes en quarts de finale, il n'y a donc plus beaucoup d'étapes à franchir. Rien n'est plus important que cet objectif", a résumé le technicien de 50 ans,

qui quittera son poste en fin de saison. Tuchel a assuré que ses joueurs allaient transformer la frustration de la saison en motivation : "nous sommes tous extrêmement contrariés et nous avons de la rage dans les tripes pour remettre les choses en ordre". Le Bayern a également annoncé vendredi le départ du directeur technique Marco Neppi, en poste depuis décembre 2021, "par consentement mutuel".

R.S

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Liverpool bat Sheffield (3-1) et reprend la tête

Liverpool est péniblement venu à bout de la lanterne rouge Sheffield United (3-1), jeudi à Anfield, avec deux buts tardifs qui ramènent les Reds à la première place de la Premier League. Alexis Mac Allister (76e, 2-1) et Cody Gakpo (90e, 3-1) ont soulagé leur équipe et leurs supporters sur la fin d'une rencontre difficile pour Liverpool, moins flamboyant et furieux qu'à son habitude. Au classement, la formation de Jürgen Klopp reprend les commandes avec 70 points, soit deux de plus qu'Arsenal (2e, 68 pts) et trois de plus que Manchester City (3e, 67 pts), triple tenant du titre. Les trois membres du podium ont tous gagné durant cette 31e journée et le suspense reste entier, à un mois et demi de la fin du championnat. Mis sous pression par les victoires la veille d'Arsenal et Manchester City, respectivement contre Luton (2-0) et Aston Villa (4-1), Liverpool a ouvert le score de manière un brin chanceluse: Darwin Núñez est venu contre un dégagement du gardien Ivan Grbic (17e, 1-0). Mais Sheffield, pire attaque de Premier League, a répliqué avec de la réussite également, Conor Bradley poussant dans son propre but une tête nette cadrée (59e, 1-1).

La libération est venue d'un missile de Mac Allister, l'homme en forme des Reds, qui en est à trois buts et quatre passes décisives sur les six derniers matches de championnat. Gakpo a scellé la victoire, de la tête, sur un centre d'Andy Robertson. Liverpool tentera de conserver sa

première place chez son ennemi historique Manchester United.

Chelsea reverse Manchester United 4-3 avec deux buts en extremis Chelsea a réalisé un des plus incroyables renversements de l'histoire en Premier League, avec une victoire 4-3 contre Manchester United obtenue grâce à deux buts dans le temps additionnel du prodige anglais Cole Palmer, jeudi à domicile.

Les spectateurs ont explosé de joie à Stamford Bridge après avoir été à deux doigts de siffler leurs joueurs, une nouvelle fois, dans cette saison où les fulgurances rivalisent avec l'irrégularité de leurs protégés. Les "Blues" sont passés par tous les états: l'euphorie de mener 2-0 après vingt minutes, la stupeur d'être renversés à la 67e (2-3), le soulagement d'égaliser sur penalty (90e+11) et la folie de l'emporter sur une dernière frappe contrée de Palmer (90e+12), recrue estivale de 21 ans. Le cauchemar de Manchester United a été renforcé par la sortie sur blessure de Raphaël Varane et de celui qui l'a remplacé à la mi-temps, le vétéran Jonny Evans. Erik ten Hag fait face à une pénurie de défenseurs centraux, avec l'absence longue durée de Victor Lindelof et Lisandro Martinez, touchés par des blessures musculaires, et il a été contraint de faire entrer le jeune Français Willy Kambwala, 19 ans, pour finir le match.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (22E JOURNÉE)

Le MCA et la JSS sans pitié, la JSK s'effondre dans le money-time

Le Mouloudia d'Alger a consolidé sa première place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant la lanterne-rouge, l'US Souf, sur le score de trois buts à zéro, en match disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 22e journée, ayant vu la JS Saoura "se réveiller", en allant s'imposer (2-1) chez l'ASO Chlef, au moment où la JS Kabylie s'est inclinée (1-0) à Biskra, alors qu'elle avait commencé par tenir bon pendant 97 minutes.



Après avoir buté sur une défense ultra-hermétique des Soufis, le Doyen a fini par trouver la faille dans le temps additionnel de la première mi-temps (45'+3), grâce à son avant-centre Kheireddine Merzougui, ayant ouvert le score (1-0), avant que Zougrana et Ouattara ne corsent l'addition, respectivement aux 67' et 86'. Un précieux succès, sans forcer, qui permet au MCA de porter son capital à 52 unités, alors que l'USS reste bon dernier, avec seulement sept points au compteur. De son côté, et après une longue série de mauvais résultats, à domicile comme à l'extérieur, la JSKabylie avait commencé par avoir un petit sursaut d'orgueil à Biskra, où elle a tenu bon pendant plus de 97 minutes avant de s'effondrer à quelques encablures du coup de sifflet final, après un but assassin de Larbi Khoualed (1-0). Une défaite qui enfonce un peu plus les Canaris, déjà en crise avant cette 22e journée, et qui les oblige à réagir, au risque de chuter dangereusement dans les abysses du classement. En revanche, avec ce succès à l'arrachée,

les Zibans réalisent très une bonne affaire, en se hissant directement à la septième place, qu'ils occupent provisoirement seuls, avec 31 points. Pour sa part, la JSS, qui restait sur une défaite à domicile contre le MCA au cours de la précédente journée, s'est bien ressaisie ce week-end, en allant ramener une précieuse victoire de son déplacement chez l'ASO Chlef. Un succès assuré dès la première mi-temps, grâce aux réalisations de Souibaâ (32') et Fetrouhi (45'+1), ayant permis aux Bécharios de réaliser une assez belle remontée au classement général, en passant provisoirement de la 11e à la 8e place, avec 30 points. Ce qui n'est pas le cas pour l'ASO Chlef, qui après ce revers inattendu à domicile reste scotché à sa 13e place, avec 24 points, et se voit sérieusement menacé de relégation. En effet, les candidats au maintien ES Ben Aknoun et le MC Oran pointent juste derrière, avec respectivement 20 et 19 points, tout en ayant un match en retard chacun. Ce qui est loin d'arranger les affaires des Chélifiens.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, c'est le NC Magra qui avait réussi une bonne affaire, en repartant avec une précieuse victoire (2-0) de son déplacement chez le MC El Bayadh. Une victoire obtenue en toute fin de match, grâce à Demane (74') et Mous-saoui (90'+6), et qui permet au NCM de se hisser provisoirement à la 12e place du classement général, avec 25 points, au moment où après ce revers inattendu à domicile, le MCEB recule à la 10e place, avec 28 points. Le bal de cette 22e journée s'était ouvert jeudi soir, avec une difficile mais précieuse victoire du CR Belouizdad sur l'Entente de Sétif (2-1), ayant permis au Chhabab de reprendre provisoirement la place de Dauphin, avec 38 points, alors que l'Aigle noir reste cinquième, avec 34 unités au compteur. Le duel MC Oran - USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Usmistes aux quarts de finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

R.S

LIGUE 2 AMATEUR (MISE À JOUR/ 21E JOURNÉE) CENTRE-OUEST

L'ESM bat le NAHD (3-0) et creuse l'écart en tête

L'ES Mostaganem, vainqueur vendredi en déplacement face au NA Hussein-Dey 3-0 (mi-temps : 2-0), a creusé l'écart en tête du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), à l'occasion de la mise à jour de la 21e journée.

L'ESM a ouvert le score grâce à Daïbeche (13e) avant que Bougetayeta ne fasse le break deux minutes plus tard (15e). En seconde période, Berrabah a mis KO les Nahdistes en ajoutant le troisième but (74e).

Les deux équipes ont terminé la partie en infériorité numérique après une expulsion pour chaque côté. A l'issue de ce résultat, l'ESM atteint la barre de 50 points et compte désormais 5 unités d'avance sur son poursuivant direct le RC Kouba (2e, 45 pts). Seul le premier accédera en Ligue 1 professionnelle, rappelle-t-on.

De son côté, le Nasria réalise une mauvaise opération dans la course au maintien, et reste scotché à la 11e position avec 24 points, à deux longueurs seulement sur le premier le SC Mecheria (14e, 22 pts).

Pour rappel, les deux équipes se sont déjà rencontrées vendredi dernier, en match comptant pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, remporté à domicile par l'ESM (1-1, aux t.a.b : 13-12). La formation de Mostaganem sera opposée en quarts de finale au CR Belouizdad, le vendredi 12 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (17h30).

R.S

USM KHENCHELA (LIGUE 1 MOBILIS)

L'entraîneur tunisien Zelfani annonce son départ

L'entraîneur tunisien Yamen Zelfani a annoncé son départ de l'USM Khenchela (Ligue 1 Mobilis defootball), deux mois après son arrivée en remplacement de Nadir Leknaoui. " J'annonce la fin de ma deuxième expérience en championnat algérien avec l'USMK, qui est la plus courte de ma carrière sportive.

C'était un honneur pour moi d'entraîner l'USMK en six matchs avec un bilan de deux victoires, deux nuls, et deux défaites. J'ai trouvé l'équipe à la 10e place et je la quitte à la 7e position avec un match en moins contre le CR Belouizdad", a-t-il écrit jeudi soir sur son compte Facebook.

L'USMK est le deuxième club algérien dirigé par Zelfani (44 ans), après avoir eu une brève expérience en 2020 sur le banc de la JS Kabylie. Son compatriote Mourad El-Okbi avait démarré la saison avec l'USMK, avant de résilier son contrat en novembre dernier pour des raisons familiales et professionnelles.

En attendant la désignation d'un nouvel entraîneur, la direction du club a confié l'intérim à l'entraîneur-adjoint Abdeldjalil Louail.

La formation de Khenchela reste sur une élimination en 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie concédée le 30 mars dernier à domicile face au MC Alger (1-2). Les coéquipiers du capitaine Abdelhakim Sameur tenteront de se racheter samedi, en déplacement face à l'ES Ben Aknoun (15h45), en match comptant pour la 22e journée du championnat.

R.S

FOOT/ LIGUE 2 AMATEUR (MISE À JOUR/ 21E J) CENTRE-EST

Akbou se rapproche de l'accession, l'USMA n respire

L'Olympique Akbou, leader incontesté du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Est), a fait un pas supplémentaire vers l'accession en s'imposant vendredi en déplacement face au MO Constantine (2-0), alors que l'USM Annaba a mis fin à la période de disette en l'emportant à domicile face à l'Olympique Magrane (3-0), à l'occasion de la mise à jour de la 21e journée. L'O. Akbou, éliminé le week-end dernier en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie par le CR Belouizdad (2-0), a su réagir à Constantine en s'offrant trois précieuses points dans la quête de

l'accession. Les gars d'Akbou ont ouvert le score grâce à Mebarakou sur penalty (72e). Belouenes a surgi dans le temps additionnel (90e+2) pour faire le break et mettre définitivement les siens à l'abri. Une victoire qui permet à l'OA de compter désormais 54 points, à dix points d'avance sur son dauphin le MSP Batna. Dans l'autre match de mise à jour, l'USM Annaba a réalisé une belle opération dans la course au maintien, en dominant avec autorité l'Olympique Magrane (3-0). Tout s'est joué en seconde période. L'USM Annaba a ouvert le score par

Semahi (48e) avant que Belhani ne fasse le break quelques minutes plus tard (57e). Khadir a donné plus d'ampleur à la victoire des siens en ajoutant le troisième but (78e). Les joueurs de l'entraîneur Nadir Leknaoui, qui restaient sur une mauvaise série de quatre matchs sans victoire en championnat, restent toujours relégables (14e, 19 pts) mais comptent un match en moins à disputer le mardi 23 avril en déplacement face à la JS Bordj Menaël (15h30). Une occasion pour les Annabis de quitter la zone de relégation en cas de victoire.

R.S

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Akli Mohand Oulhadj - Bouira



Tasdwit Akli Muhend Ullhadj - Tubirett

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة أكلح محمد أولحاج - البويرة

نيابة رئاسة الجامعة للتنمية
والإستشراف والتوجيه

V/R chargé de développement,
la perspective et l'orientation

Avis d'attribution provisoire des marchés

NIF du service contractant : 42302000010022

Conformément aux dispositions des articles 46 et 47 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 alinéa 2, du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01 /UB/ 2024 relatif à « Reconstruction de mur de clôture du campus coté sud-ouest au profit de l'université de Bouira (1^{ère} tranche) » paru dans les quotidiens nationaux « la Nation » et « الجزائر الجديدة » en date du 15/02/2024, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres (techniques et financières) conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

| Lot N° | L'entreprise | N° identification fiscale | Montant en TTC(DA) | Note technique/ 50pts | Délais d'exécution |
|--|-----------------------------|---------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| Reconstruction de mur de clôture du campus coté sud-ouest au profit de l'université de Bouira (1 ^{ère} tranche) | ETBH CHIRANE ABDELHAK | 197910170160727 | 37 956 525,60 | 45 | 90 jours |

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux suscités conformément à l'article 58 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics à l'article 82 alinéa 1,2,3, et 4 et l'article 182 du décret présidentiel n° 15/247 DU 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Les autres soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution.

Remarque : Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

LA NATION 07/04/2024

ANEP 2416010900

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya D'Alger

Circonscription administrative de Draria
Commune de Draria
NIF / 410002000016085
N° : 433 /SG/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Président de l'A.P.C de Draria informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacité minimales N°01/2024 paru dans les journaux : **الغد الجزائري** et **la nation** le : 24/01/2024 relatif à :

Renforcement et réhabilitation de la voiries aux lotissements (boudjemaa temim,lotissement e , seballa,lotissement f) draria

qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres selon les critères de choix déterminés dans les cahiers des charges le projet est attribué provisoirement comme suit :

| Projet | Entreprise Retenue | NIF | Montant de l'offre en TTC | Délai de Livraison | Critères de Choix |
|---|--------------------|-----------------|---------------------------|--------------------|-------------------|
| Renforcement et réhabilitation de la voiries aux lotissements (boudjemaa temim,lotissement e , seballa,lotissement f) draria | ETPBH GOMEZ | 160165300012135 | 78.365.308.00DA | 08 mois | Moins disant |

Les soumissionnaires qui sont intéressés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher des services de l'APC - Bureau des Marchés -, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

-Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Draria dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel su cité.

Draria le : 2024 فيفري 22

LA NATION 07/04/2024

ANEP 2416010979

Espace
réservé
à la pub

RETOUR AUX NÉGOCIATIONS POUR PROLONGER LA GUERRE

Le Hamas refuse de renoncer à ses exigences, Israël tue et manœuvre

Le Hamas a déclaré que sa délégation se rendrait au Caire aujourd'hui pour des négociations de cessez-le-feu à Gaza.

Le Hamas a annoncé son refus de renoncer à ses exigences, tout en envoyant une délégation de négociateurs au Caire. Le mouvement a indiqué dans un communiqué hier qu'une délégation, dirigée par Khalil Al-Hayya, se rendrait au Caire aujourd'hui, en réponse à une invitation égyptienne à participer aux négociations. Le mouvement a affirmé, dans un communiqué, son attachement à sa position et à ses exigences en faveur d'un cessez-le-feu durable, le retrait des forces israéliennes de la bande de Gaza, du retour des personnes déplacées dans leurs lieux de résidence et de la liberté de mouvement des Palestiniens... Le mouvement a également indiqué avoir présenté ces revendications le 14 mars, notamment la conclusion d'un sérieux accord d'échange de prisonniers. De son côté, la Maison Blanche a annoncé vendredi dernier que le Caire devait accueillir ce week-end une nouvelle série de pourparlers visant à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, avec la participation de responsables américains.

Un responsable américain a déclaré que le directeur de la CIA, Bill Burns, dirigerait la délégation américaine. Le porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche, John Kirby, a déclaré que Joe Biden avait informé le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu lors d'un appel téléphonique jeudi dernier qu'il devrait



donner plus de pouvoirs à ses négociateurs au Caire afin qu'un accord puisse être conclu le plus rapidement possible. Les États-Unis et leurs alliés estiment que le cessez-le-feu est nécessaire pour permettre à davantage d'aide humanitaire d'entrer à Gaza, dans un contexte de crainte de propagation de la famine parmi les Palestiniens.

Selon la dernière proposition, Israël et le Hamas devraient accepter un cessez-le-feu de six semaines en échange de la libération des prisonniers malades, âgés et blessés détenus par le Hamas. Les progrès vers la conclusion d'un accord sont au point mort depuis des semaines.

R.I

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE (CIJ)

La Colombie dépose une déclaration d'intervention contre Israël

La Colombie a déposé jeudi une déclaration d'intervention concernant le procès de l'entité sioniste pour "crime de génocide" dans la bande palestinienne de Gaza, et l'application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, indique vendredi un communiqué de la Cour internationale de Justice (CIJ). "Se référant à l'article 63 du statut de la Cour internationale de Justice, la Colombie a déposé ce jour (Jeudi NDLR) au Greffier de la CIJ une Déclaration d'intervention en l'affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza" précise la même source. L'article 63 du statut de la CIJ stipule que "lorsque est en cause l'interprétation d'une convention à laquelle ont participé d'autres Etats que les parties en litige, chacun de ces Etats a le droit d'intervenir en l'affaire", lit-on dans le document publié sur le site de la Cour. Et d'ajouter, "Si un Etat exerce cette faculté d'interprétation contenue dans la sentence est également obligatoire à son égard". Pour se prévaloir du droit d'intervention que lui confère l'article 63 du statut de la CIJ, la Colombie invoque sa qualité de partie à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Dans sa Déclaration, la Colombie indique que "la Convention sur le génocide est un instrument fondamental de droit international et affirme que l'affaire soulève des questions essentielles concernant l'interprétation et l'application de différentes dispositions de ladite Convention qui reflètent des obligations erga omnes dues à la communauté internationale dans son ensemble, et des obligations erga omnes dues à tous les Etats parties au traité". La Colombie fait valoir qu'elle soumet sa Déclaration "avec une conviction sincère que les Etats parties à la Convention sur le génocide doivent faire tout ce que est en leur pouvoir pour contribuer à prévenir, réprimer et punir le génocide (...) pour aider la Cour à établir la responsabilité d'un Etat partie à la Convention qui aurait manqué aux obligations qui y sont énoncées", a-t-on ajouté. Comme le prévoit l'article 63 du règlement de la Cour, l'Afrique du Sud et l'Entité sioniste ont été appelés de présenter des observations écrites sur la Déclaration d'intervention de la Colombie.

HUMANITAIRES TUÉS À GHAZA PAR L'ENTITÉ SIONISTE

Les responsables doivent rendre des comptes

La ministre australienne des Affaires étrangères, Penny Wong, a affirmé samedi que les responsables de l'assassinat d'humanitaires lors d'une frappe de l'armée d'occupation dans la bande de Gaza, devaient rendre des comptes, ajoutant que les informations fournies par l'entité sioniste au sujet du massacre étaient "insuffisantes". "Nous avons clairement indiqué (aux autorités d'occupation) que nous avions reçu des informations insuffisantes pour répondre à nos attentes", a déclaré Mme Wong aux journalistes après la mort de Lalzawmi Frankcom, une travailleuse humanitaire australienne tuée lundi avec six autres humanitaires dans une frappe de l'armée d'occupation sioniste à Gaza. L'Australienne de 43 ans travaillait pour l'ONG américaine World Central Kitchen, qui est notamment impliquée dans l'envoi d'aide par bateau de Chypre vers Gaza, soumise depuis six mois à une sauvage agression sioniste. Les travailleurs humanitaires -- trois Britanniques, un Canadien à la double nationalité, un Polonais, une Australienne et un Palestinien -- ont été tués après avoir supervisé le déchargement partiel d'un navire transportant 300 tonnes d'aide alimentaire de Chypre. "Nous attendons que tous les responsables de sa mort et de celle des collègues du World Central Kitchen qui ont péri avec elle rendent des comptes", a déclaré Penny Wong. "Nous pensons que ces décès sont totalement inexcusables et qu'une action claire est nécessaire pour garantir que jamais ces drames ne se répètent", a-t-elle dit. "Nous réaffirmons que des mesures appropriées doivent être prises à l'encontre des personnes responsables" de ces massacres, a insisté la ministre australienne. L'assassinat des membres de World Central Kitchen avait suscité une vague d'indignation à l'international, soulignant la nécessité de sanctionner l'entité sioniste.

R.S

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

33.137 martyrs et 75.815 blessés 600 000 enfants à Rafah souffrent de faim

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Gaza, en cours depuis six mois, s'est alourdi hier à 33.137 martyrs et 75.815 blessés, a fait savoir le ministère palestinien de la Santé. La même source a précisé qu'au moins 46 Palestiniens sont tombés en martyrs et 65 autres ont été blessés lors de quatre massacres de l'armée d'occupation au cours des dernières 24 heures, ajoutant que de nombreuses victimes sont encore coincées sous les décombres. Un précédent bilan faisait état de 33.091 martyrs et 75.750 blessés.

RESPONSABLE ONUISIEN: IL N'EST PAS ACCEPTABLE QUE CETTE TRAGÉDIE SE POURSUIVE

Le directeur du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a exprimé vendredi son inquiétude face à la "tragédie" en cours dans la Bande de Gaza, affirmant que cela ne peut pas se poursuivre. "Six mois d'agression, de destruction, de privation, de traumatisme et de souffrance insupportables pour la population de Gaza. Six mois qui remettent en question notre humanité et nos priorités communes", a déclaré Ramesh Rajasingham lors d'une réunion du Conseil de la sécurité, consacrée à la situation au Moyen-Orient, et notamment à la question palestinienne. Il a précisé que 17 000 enfants sont non accompagnés ou séparés de leurs parents ou de leur famille, et que 1,7 million de personnes ont été déplacées de force. "Il est clair que la protection des civils n'est pas assurée à Gaza", a-t-il ajouté, soulignant que les bombardements menés par les forces d'occupation sioniste ainsi que les opérations au sol se sont poursuivies dans une grande partie de la Bande de Gaza, causant des martyrs et de blessés supplémentaires. "La menace d'une opération militaire sur Rafah subsiste. Les conséquences seraient incommensurables", at-il ajouté. Evoquant les sept travailleurs humanitaires de l'ONG World Central Kitchen (WCK) qui ont été tués par une attaque des forces sionistes à Gaza en début de semaine, Rajasingham a adressé ses condoléances aux familles et aux amis de ces "personnes courageuses et désintéressées, qui étaient là pour aider leurs semblables dans le besoin". "Malheureusement, nous ne pouvons pas dire que cette attaque tragique était un incident isolé dans ce conflit. Ils rejoignent plus de 220 de nos collègues humanitaires qui ont été tués, dont 179 membres du personnel de l'ONU", a-t-il ajouté, précisant que l'incident du 1er avril était également une "tragédie" pour la population de Gaza. Rajasingham a ajouté que la souffrance humaine se poursuivait malgré les "obligations claires" découlant du droit humanitaire international, des mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de justice (CIJ) exigeant de l'entité Sioniste qu'il prenne toutes les mesures nécessaires et efficaces, et de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant un cessez-le-feu immédiat pour le mois de Ramadan, à l'initiative de l'Algérie. "Il n'est pas acceptable que cette tragédie se poursuive à Gaza", a-t-il souligné.

600 000 ENFANTS À RAFAH SOUFFRENT DE FAIM

Le porte-parole du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), James Elder, a indiqué que 600 000 enfants à Rafah, au sud de la bande de Gaza, souffrent de faim et de peur et sont confrontés au risque d'une attaque sioniste. Samedi, l'UNICEF a publié un message vidéo d'Elder sur la plateforme "X" sur les souffrances des enfants palestiniens qui tentent de survivre à Rafah, dernier refuge pour 1,5 million de personnes contraintes de fuir en raison des bombardements sionistes. Elder a rappelé que les enfants et les familles fuyant les attaques de l'armée sioniste avaient été invités à se rendre à Rafah et qu'ils y seraient soi-disant en sécurité, soulignant que "malgré cela, des attaques brutales avaient été menées contre cette ville". Le responsable onusien a déclaré : "A Rafah, 600 000 garçons et filles sont menacés par une attaque militaire. Ils sont assiégés et ils n'ont aucun endroit sûr où aller". "Les mères et les pères palestiniens essaient chaque jour de donner de l'espoir à leurs enfants malgré la peur et la faim", a ajouté Elder, soulignant que le mot "espoir" risque d'être supprimé du dictionnaire à Gaza". Il a appelé "tous ceux qui ressentent la douleur et la peur des parents envers leurs enfants, et tous ceux qui croient en l'enfance, à mettre fin à ces souffrances à Rafah".

R.S

TÉLÉ

VISION



TF1 Spider-Man : No Way Home



21h10

Au cours d'un combat contre Mysterio, Spider-Man s'est retrouvé piégé par le criminel, parvenant à l'accuser d'un crime qu'il n'avait pas commis et surtout, en dévoilant son identité secrète.

6ter Rouge rubis



21h10

Gwendolyn fait partie d'une famille qui possède génétiquement le don de voyager dans le temps. Un jour, elle est soudainement transportée en 1900 par une force inconnue.

france.3 Hudson et Rex



21h20

Dans les vastes étendues sauvages de Terre-Neuve, un drame se noue lors d'une banale escapade.

TMC New York Unité Spéciale



21h15

Deux adolescents découvrent le corps sans vie femme dans Central Park. Le médecin légiste ne parvient pas à déterminer exactement l'origine du décès.

france.2 Donne-moi des ailes



21h09

Thomas, qui vit chez sa mère depuis la séparation de ses parents, doit passer cinq semaines chez Christian, son père.

Chérie 25 Les petits meurtres d'Agatha Christie



21h05

Swan Laurence reçoit une mystérieuse lettre d'Emilie Longuet, une très riche héritière. Pourtant, elle est morte depuis trois mois dans son château.

C STAR Chicago Fire



21h10

Mouch, Gallo, Ritter et Mackey sont convoqués à une session de formation. Après un violent coup à la tête, Casey souffre de douleurs insupportables.

"Godzilla et Kong" explosent le top Netflix



Alors que "Godzilla x Kong : Le nouvel Empire" vient de sortir au cinéma, le film précédent du MonsterVerse, "Godzilla vs Kong", s'est rapidement imposé sur Netflix.

La plateforme de streaming a voulu profiter de la sortie en salles, le lendemain, de la suite directe : Godzilla x Kong : Le nouvel Empire. Il est facile de s'y perdre avec la saga du MonsterVerse et une piqure de rappel ne serait pas de trop avant de découvrir le dernier blockbuster mettant en scène les deux titans. En tout cas, le pari de Netflix est réussi puisque Godzilla vs Kong s'est aussitôt placé dans le top 10 des films les plus vus en ce moment, en deuxième position, juste derrière Le Salaire de la peur qui, de son côté, cartonne dans le monde en ce moment.

En pleine pandémie de Covid, le long-métrage avait été repoussé à plusieurs reprises avant de sortir uniquement en achat digital chez nous. Ce qui a grandement limité son impact sur le public. Ainsi, puisque Godzilla x Kong sort lui désormais au cinéma, la séance de rattrapage s'impose. Pour rappel, le MonsterVerse a été lancé en 2014 avec Godzilla. Le célèbre monstre, qui a eu droit à de nombreux films au Japon, mais aussi à un film de Roland Emmerich en 1998, provoquait alors la terreur sur Terre, détruisant tout sur son passage. Cependant, contrairement au récent Godzilla Minus One, celui du MonsterVerse a de bonnes raisons de créer ce chaos. Au fur et à mesure des films, on apprend qu'il est le roi des monstres et présent sur Terre pour protéger l'humanité d'autres créatures gigantesques. Avant d'en arriver là, Warner Bros. a voulu introduire Kong avec Kong: Skull Island (2017), avant de donner au lézard géant de nouvelles créatures à affronter dans Godzilla 2 : Roi des monstres (2019).

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

PALAIS DE LA CULTURE "MOUFDI ZAKARIA", Clôture des soirées des "Nuits de la chanson du patrimoine"

Les soirées des "Nuits de la chanson du patrimoine" ont pris fin, vendredi soir, avec trois prestations animées par les Ensembles de Timimoun, Gharadaia et Bechar.

La ministre de la Culture et des Arts et son invité, le Calife général de la Tariqa El Qadiria en Syrie et "Bilad Ech'Cham", le Docteur Ahmed Negm-Eddine Chir ont assisté aux prestations de la "troupe Ahallil" de l'association Tigourarine pour le Patrimoine de Timimoun, l'Ensemble de l'association du regretté Hadj Mohamed El Foul Dendoun, Sidi Blél de Gharadaia et la Troupe "El Ferda" de Kenadsa dans la wilaya de Bechar. Durant près de deux heures de temps, le public a pu apprécier les montages mélodiques et rythmiques de plusieurs "Bradjs" (pièces), tirées de répertoires ancestraux qui ont traversé le temps et sont passés "entre les mains de cinq générations" parfois, à l'exemple des contenus proposés par la troupe de Gharadaia.

Parmi les thèmes, déclinés en "Bradjs" entonnées en chœurs, "Ahallil", "Tagerreb't", "Sallou Nabina", "Goumbri", "Diwane", "Daawa", "Rassoul Allah", "Bania", "Zid El Youm", "Bouderbala" et "Tiou Bambra". Larbi Bestami de la troupe El Ferda a embarqué l'assistance dans une belle randonnée à



travers différents thèmes montés dans la magie des gammes pentatonales et des cadences ternaires envoûtantes, interprétant entre autres pièces, "Sahib El Kawtar", "Salla Allah aalik ya chafie", "Salam, Salam" et "Sidi Benbouziane", que le public a longtemps applaudit. Organisées par le ministère de la Culture et des Arts à l'Auditorium du Palais de la culture "Moufidi Zakaria", les "Nuits de

la chanson du patrimoine" ont été programmées, uniquement les vendredis des trois dernières fins de semaines du mois sacré du Ramadhan. A l'affiche de chaque fin de semaine, des récitals et des concerts animés par une pléiade d'artistes et de troupes issus de Constantine, Mostaganem, Biskra, Annaba, Tizi-Ouzou, Alger, Timimoun, Gharadaia et Bechar. Les

troupes, "Sidi Said" de Mostaganem, "Er Rachidia" de Constantine, "El Hafoudia" de Biskra, l'Association Joudhour (Fkirettes) de Annaba, la troupe Takoucht de Tizi Ouzou et la troupe féminine algéroise conduite par la grande cantatrice de la chanson andalouse, Nardjes, ont animé les deux fins de semaines précédant celle de la clôture.

R.C

Opéra d'Alger: soirée musicale avec Samir Toumi et Fella Ababsa

Un concert célébrant l'andalou et le chant religieux "madih", a été animé vendredi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaëh, par Samir Toumi et Fella Ababsa, dans un duo "exceptionnel" qui a revisité des classiques du terroir musical algérien.

Devant un public nombreux et enchanté, les deux artistes se sont investis en solo et en duo pour rendre une trentaine de pièces puisées dans le riche terroir musical algérien, alternatif andalou, chaabi, "madih" (chant religieux) et variétés algériennes. Soutenus par les instrumentistes chevronnés de l'Ensemble andalou de l'Opéra d'Alger, sous la direction du maestro Nadjib Kateb, Samir Toumi a entonné en duo avec Fella Ababsa, plusieurs titres de madih, chants religieux à l'éloge du Prophète Mohamed (Qssss),

célébrant ses mérites et son statut élevé.

La première partie du programme consacrée au madih, a été animée, dans des atmosphères conviviales et spirituelles, à travers des titres tels que "essalat aala Mohamed", "Achki wa gharami" ou encore "Rassoul Allah".

Dans un décor original et des costumes traditionnels adaptés à la circonstance (ramadhan), les artistes ont enchaîné en duo avec plusieurs pièces du répertoire musical andalou, rendues dans des modes différents. "Mal hibi malou", "Ya qelbi khaeli Thal", "haramt aalik noussi" ou encore "nesthal el kiya" sont parmi les pièces rendues par les artistes qui ont déployé leur talents d'interprètes et de musiciens. Dans un hommage à El Hachemi Guerouabi, une des grandes voix du chaabi, le duo a interprété "El Barah" et "Wahdani Gharib", deux titres repris par le défunt interprète d'

"El-Herraz". Prenant le relais en solo, Fella Ababsa, plus connue sous le nom d'artiste Fella El Djazaria, a chanté plusieurs titres puisés dans son riche répertoire, comme "Ana Djazaria", "Ana lwhadhaniya" et "natahadath maak ya qelbi", tous repris en chœurs par le public qui a cédé au déhanchement.

La soirée qui s'est prolongée à une tardive de la nuit, a été également une occasion pour revisiter des classiques très connus du public, notamment "Mezzyanou nhar el youm, saha Aidekoum", chanson évocatrice du maître du hawzi Abdelkrim Dali (1914-1978) et "Chams" en hommage à Rabah Driassa. Ouvre le 15 mars dernier, le programme artistique de l'Opéra d'Alger se poursuit samedi avec au programme de la dernière soirée le groupe "Tikoubaouine".

R.C

THÉÂTRE DE TIZI-OUZOU:

Les lauréats du concours "Liberté pour la Palestine" primés

Les lauréats du concours pour enfants "Liberté pour la Palestine", organisé par le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO), ont été primés. Les lauréats, au nombre de sept (07), âgés de moins de 16 ans, ont reçu chacun un lot de livres et un pass d'abonnement gratuit pour assister à 5 spectacles pour enfants qui seront présentés au niveau de l'établissement.

Le concours, une série de questions de culture générale sur la Palestine, son histoire et la lutte de son peuple, a été lancé par le TRTO le 23 mars dernier, à l'occasion des vacances scolaires de printemps, en solidarité avec le peuple palestinien victime de l'agression sioniste depuis le 7 octobre de l'année passée.

Les questions étaient toutes posées aux enfants participants au début de chaque spectacle pour enfants présenté dans le cadre du programme d'animation des soirées de ce mois sacré de ramadhan tracé par cet établissement.

Vingt trois (23) spectacles, dont huit (08) pour enfants, qui s'étaleront jusqu'au 7 de ce mois d'avril sont, pour rappel, programmés au TRTO dans le cadre de l'animation des soirées du Ramadhan.

R.C

Warner Bros. annonce un nouveau film "Matrix" réalisé par Drew Goddard

Warner Brothers a annoncé que le scénariste de "The Martian" Drew Goddard écrira et réalisera un nouveau film dans la franchise d'action de science-fiction "The Matrix" pour le studio.

Ce sera le premier film de la série, qui comprend l'original de 1999 ainsi que "The Matrix Reloaded", "The Matrix Revolutions" et "The Matrix Resurrections", à ne pas impliquer directement ses co-créateurs Lana ou Lilly Wachowski.

Goddard, qui a remporté une nomination à l'Oscar du meilleur scénario adapté pour "Le Martien" en 2016, possède des crédits de science-fiction considérables, ayant débuté sa carrière d'écrivain dans la série des années 1990 "Buffy contre les vampires", avant de passer à des séries telles que "Angel", "Alias" et "Lost". Il est le créateur de la série Marvel « Daredevil », diffusée de 2015 à 2018 sur Netflix, et est le producteur exécutif et réalisateur de la série comique «The Good Place».

Le premier film "Matrix", mettant en vedette Reeves dans le rôle d'un programmeur informatique devenu combattant cybernétique de la pègre, est devenu une référence culturelle déterminante au tournant du millénaire grâce à ses effets visuels révolutionnaires, son histoire hallucinatoire de réalité simulée et d'action. Le film a rapporté 467 millions de dollars dans le monde, a fait de Reeves une star de cinéma et a remporté quatre Oscars, pour les meilleurs effets visuels, le meilleur montage, le meilleur son et le meilleur bon montage sonore. Les suites "The Matrix Reloaded" et "The Matrix Revolutions", sorties consécutivement en 2003, ont reçu des critiques mitigées et un intérêt inégal de la part du public. "The Matrix Resurrections" a également reçu des critiques faibles à mitigées.

N.C

Alger: L'oeuvre et le parcours de Sidi Abderrahmane Thaâlibi célébrés

L'oeuvre et le parcours du théologien érudit, Sidi Abderrahmane Thaâlibi, ont été célébrés jeudi soir à Alger lors d'une rencontre animée par des universitaires et historiens, à l'initiative de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA). Cette rencontre consacrée au "Saint patron et Gardien du temple d'Alger" a été conduite par le président de la Confédération, Mohamed Abdelwahab Ziiani, soutenu par, le professeur et membre fondateur de l'Association des Oulemas musulmans algériens, Ammar Talbi, l'Imam, docteur et spécialiste en sciences islamiques, Aïssa Seddiki et le président de l'Union nationale des guides touristiques à la CIPA, Abderrahim Tis.

Un court documentaire retraçant l'oeuvre conséquente et le parcours singulier de Sidi Abderrahmane Thaâlibi a été diffusé, suivi des différentes interventions des orateurs qui ont restitué sa généalogie, évoquant notamment l'homme de foi, le penseur, le théologien et l'érudit qui l'a vu sa vie à prêcher la bonne parole entre les humains, et à appeler à la sauvegarde de sa cité.

Dix jeunes apprenants de la Zaouia Kadiria, qui ont fini de mémoriser le Saint Coran, ont ensuite été honorés et primés, avant de clore cette soirée

riche en enseignements sur la vie d'un homme qui a imprégné sa cité, "Alger, bled Sidi Abderrahmane", au point de lui laisser son patronyme en héritage.

Né aux Issers dans la région de La Mitidja, Sidi Abderrahmane Thaâlibi (1384-1479) est un penseur et théologien qui, en quête de savoir, s'est rendu à Bejaia avant de continuer son apprentissage en Tunisie, en Egypte, en Arabie Saoudite et en Turquie et finir par se consacrer, à son retour, à l'enseignement des sciences religieuses.

L'oeuvre d'Abderrahmane Thaâlibi comprend près d'une centaine d'ouvrages dont "Les Bons joyaux dans l'interprétation", "Les lumières éclatantes dans l'union de la loi et de la vérité" et "Les nobles sciences dans l'observation des états de l'autre monde".

La Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) a commencé en 2022 par rappeler à la mémoire la grande oeuvre de l'Emir Abdokader, Fondateur de l'Etat algérien moderne et en 2023, celle de Sidi M'Hamed-Ben Abderrahmane El Azhari, fondateur de la Tariqa Rahmania, et ce dans le cadre d'un programme spécial Ramadhan.

R.C

Mots croisés g N° 895

| | | | | | | |
|-----|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| I | | | | | ■ | |
| II | | | | ■ | | |
| III | | ■ | | | ■ | |
| IV | | | | ■ | | |
| V | ■ | | | | | |
| VI | | | ■ | | | ■ |

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

1. L'an I de la République française.
2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
3. Multiple palindromique* de 1111.
4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
5. Multiple de 67.
6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 895

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

Horizontalement

- 1 Tirée.2 Pécheresses.3 Prix chocs 4 Allégera.- Partie de Nauru (VO).5 Pas de la petite batterie.- Une oeuvre inclassable !6 Minéral de l'amiante.- De la mauvaise herbe 7 Commune francophone de Belgique en luxembourgeois.- Le Grand du séditieux. 8 Usage simultané de deux sabres.- Petit nuage.- Unité atomique. 9 Auche.- Fringillidé 10 Plaques rouges.

Verticalement

- 1 La preuve !2 Récolte aussi du blé.3 Fusille aussi.4 Fils du Soleil.- Mises.5 Cooptèrent.- Métal de transition.6 Ville ghanéenne.- Instrument de torture.7 Plante médicinale.- Est plutôt big bones que Big Ben !8 Commune sicilienne.- Signes de hiéroglyphes.9 Famille de coléoptères.10 Mets à l'épreuve sous condition.

Mots croisés grille N° 895

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | ■ | | | |
| 4 | | | | | | | | ■ | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | ■ | | | | | | | ■ | |
| 7 | | | | | ■ | | | | | |
| 8 | | | | | | ■ | | | | |
| 9 | | | | | | | | ■ | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

Horizontalement

- 1 Nous arrache les cheveux !2 Services d'ordre.3 Réunions au beau milieu.- Acide gras naturel.4 Sel d'acide.- Cours à travers l'Europe.5 Faisant traîner...6 Consones.- Métal pauvre.7 Mine.- Piège d'eau.8 Un petit creux.- Sacem à l'italienne.9 Commune corrézienne.- Conte son origine.10 Ne donnent pas le moral.

Verticalement

- 1 Laniidé.2 Jetait la pierre.- Etait Haut dans l'Aveyron.3 Les Champs jaunes.4 Ne fait pas partie de la bande des Incorruptibles !5 Freguesia ou personnage préoccupé.- Patard.6 Le ver solitaire s'y place.- Métal de transition.7 Métal de transition.- Commune du 64.8 L'intuition masculine...- Inventeur du pianocktail.9 Faisait des tours.10 Commune du 82.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

13 morts et 391 blessés en 48 heures

Treize personnes sont décédées et 391 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. La Protection civile est intervenue également pour prodiguer des soins de première urgence à 21 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffebains de leurs domiciles, à travers les wilayas de Médéa (9 personnes), Sétif (5), Sidi Bel Abbes (4) et Constantine (3), note la même source.

HORAIRE DES PRIERES

| SOBH | DOHR | ASSER | MAGHREB | ICHA |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 04:57 | 12:51 | 16:24 | 19:16 | 20:38 |

Météo

| | | | | | |
|-------------|----|----|------------|----|----|
| Alger | ☀️ | 23 | Tizi Ouzou | ☀️ | 23 |
| Tiaret | ☀️ | 25 | Béjaïa | ☀️ | 22 |
| Constantine | ☀️ | 23 | Oran | ☀️ | 25 |

TLEMCEN

Saisie de 15 kilos de résine de cannabis et arrestation de deux individus

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont procédé, dernièrement, à la saisie de 15 kilos de résine de cannabis et l'arrestation de deux individus, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération, menée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de drogue, relevant de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, in-

tervient suite à des investigations approfondies menées par ce service, suite à l'exploitation d'informations faisant état de mouvements des membres du réseau criminel, qui s'approprièrent à écouler une quantité de drogue dans les milieux des jeunes, durant les nuits de ce mois sacré de Ramadhan. Les investigations ont permis de localiser un membre de ce réseau et de l'arrêter en flagrant délit, après la perquisition de son domicile, dans lequel la quantité de 15 kilos de résine de cannabis a été découverte, a ajouté le même communiqué. Lors de l'enquête sur le suspect arrêté, un autre individu activant au sein du même réseau a été identifié et arrêté, selon la même source. Une procédure judiciaire a été engagée contre les deux individus, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

MEXIQUE

Sept corps démembrés découverts dans le centre du pays

Les autorités mexicaines ont retrouvé vendredi, dans le centre du pays, les corps démembrés de sept personnes, tuées pour leur appartenance présumée à des groupes criminels, a déclaré le bureau du procureur régional. Les sept cadavres ont été découverts à l'intérieur d'une voiture abandonnée au bord d'une route très fréquentée, en périphérie de la capitale régionale Puebla de l'Etat du même nom, a indiqué à la presse le procureur Gilberto Hi-

guera. Puebla est une destination touristique très prisée au Mexique notamment pour sa gastronomie et son style architectural hérité de l'époque coloniale. Mais la ville n'échappe pas à la violence liée au crime organisé, qui affecte plusieurs autres régions. Sur les sept victimes, cinq ont été décapitées, a détaillé le procureur. Les criminels ont laissé un "message écrit" sur chaque cadavre précisant la raison "bien sûr injustifiée, illégale et criminelle" ayant motivé leur acte, a-t-il ajouté. "Trafic de drogue", "vol de moyen de transport" ou "extorsion" étaient par exemple écrit sur ces bouts de papier. Depuis décembre 2006, date à laquelle le gouvernement fédéral a lancé une offensive militaire controversée contre le trafic de drogue, plus de 450.000 personnes ont été tuées au Mexique, la plupart victimes d'actes criminels, selon les chiffres officiels.

ALGER

Cérémonie de circoncision collective au profit de 400 enfants

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, vendredi soir à Alger, une cérémonie collective de circoncision au profit de 400 enfants orphelins et issus de familles démunies, dans le cadre d'une initiative incarnant les valeurs de solidarité et d'entraide sociale. Lors de cette cérémonie organisée au Cercle du site de l'Armée nationale populaire (ANP) à Ain Naâdja (Alger), en présence de cadres de l'Etat, la présidente du Croissant-Rouge algérien, Ib-tissem Hamlaoui, a précisé que cette initiative "s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité et humanitaires menées par le CRA, qui a pu, durant le mois sacré, multiplier ses opérations grâce au

concours de ses partenaires, notamment l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA)". Après avoir exprimé "sa gratitude et ses remerciements" à l'ensemble des contributeurs et des partenaires du CRA, Mme Hamlaoui a souligné que cette cérémonie était l'occasion de "partager la joie des enfants dans une ambiance conviviale incarnant les valeurs de solidarité et d'entraide sociale qui caractérisent la société algérienne". La cérémonie coïncidant avec la célébration de Laylat Al-Qadr (Nuit du destin) a été marquée par des activités divertissantes qui ont fait la joie des enfants présents.

ORAN

L'apprentissage de la poterie séduit les Oranaises durant le Ramadhan



L'apprentissage de la poterie semble séduire les femmes à Oran, qui sont nombreuses à choisir de se former dans cet art ancestral, au cours du mois de Ramadhan. Le "Yoga des mains" a ainsi convaincu de nombreuses femmes à Oran et ses environs à rejoindre l'atelier de l'Association de promotion de la femme rurale "Main dans la main" à la maison de jeunes de Haï Fellaoucen (ex El-Barki). Plus qu'un simple hobby, ces femmes considèrent la poterie comme un patrimoine culturel à préserver, pérenniser et diffuser, et l'atelier est une opportunité pour elles de découvrir cet art et de façonner divers objets en terre cuite, fréquemment utilisés au cours du mois de Ramadhan, pour ajouter une touche traditionnelle aux tables de l'Iftar. La création de cet atelier visant à pérenniser ce patrimoine est un retour à tout ce qui

est naturel, conformément aux veilles traditions algériennes. "Il s'agit de raviver cet art et de le développer dans la capitale de l'Ouest", a souligné la présidente de cette association, Mme Allou Rahou. Les femmes rejoignent cet atelier avec beaucoup d'enthousiasme, chacune avec une motivation différentes, entre celles qui considèrent la poterie comme une simple distraction et d'autres qui la perçoivent comme une potentielle activité commerciale. Les femmes au foyer sont très présentes dans cet atelier. Elles considèrent qu'il est plus sain de recourir aux ustensiles fabriqués en terre cuite dans les usages quotidiens. Les stagiaires, qui viennent de différents coins de la ville, passent de bons moments à façonner la pâte d'argile pour en faire des œuvres d'art, avec une exactitude et une harmonie remarquables. Pendant six mois, elles

sont encadrées par la présidente de l'association, Mme Rahou, et une autre enseignante, Naïma Bika, dans leur apprentissage pour fabriquer des plats, des vases, et plusieurs autres ustensiles et articles de décoration. Plusieurs types d'argile sont utilisés, la rouge, la jaune et la grise, explique Mme Rahou, ajoutant que la formation est sanctionnée par une attestation. Une formation, quelque soit sa durée, n'est toutefois pas suffisante pour maîtriser la poterie, qui requiert un apprentissage prolongé et une recherche continue dans les méandres de cet art ancestral de tout ce qui est nouveau. En plus des femmes, l'atelier de l'association "Main dans la main", donne également des cours de poterie aux écoliers, pendant les vacances scolaires, ainsi qu'aux enfants trisomiques pour les aider à développer leurs capacités.

BATNA

Un mort et un blessé dans un accident de la route au chef-lieu de wilaya

Une personne a trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la route survenu samedi matin à la ville de Batna, selon un communiqué de la cellule de communication et d'information de la direction de wilaya de la protection civile. L'accident a eu lieu suite à la déviation et le renversement d'un véhicule de tourisme à l'entrée de l'agglomération Hamla relevant de la commune de Batna causant de graves blessures à deux personnes, selon le communiqué. La même source a indiqué que l'une des personnes âgées de 45

ans a rendu l'âme à son arrivée au centre hospitalo-universitaire de Batna, alors que l'accompagnateur (61 ans), a été évacué dans un état critique aux urgences médicales du même hôpital, après avoir reçu les premiers secours sur place par les agents de la protection civile. Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile ont mobilisé 2 ambulances et 2 camions, selon le communiqué qui a précisé que les services de sécurité compétents territorialement ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

ESPACE

SpaceX lance 23 satellites Starlink supplémentaires

La société spatiale privée américaine SpaceX a mis en orbite vendredi 23 satellites Starlink supplémentaires. Les satellites ont été lancés à bord d'une fusée Falcon 9 depuis la station spatiale de Cap Canaveral en Floride, selon SpaceX. Le premier étage de Falcon 9 a atterri sur le vaisseau-

drone "A Shortfall of Gravitas", qui était positionné dans l'océan Atlantique, selon la société. SpaceX a ensuite confirmé le déploiement des 23 satellites. Selon SpaceX, Starlink fournira l'internet à haut débit dans des endroits où l'accès n'est pas fiable, coûteux ou totalement indisponible.